

Relations publiques;

Méthodes de comptabilité;

Statut et problèmes juridiques.

La Chambre remarquera que ce sont tous des problèmes pratiques et techniques, des problèmes de même nature que ceux qui surgissent chaque fois qu'une force de maintien de la paix est mise sur pied. Il s'agit de la première tentative en vue d'organiser une telle réunion. Aussi, elle servira à débayer le terrain. Les discussions porteront sur les problèmes pratiques et techniques inhérents aux opérations des Nations Unies, l'objectif étant d'accroître la capacité des gouvernements participants de servir et d'appuyer l'Organisation.

Les grandes questions politiques qui concernent l'autorisation, le contrôle et le financement des opérations des Nations Unies seront discutées aux Nations Unies. Cette réunion n'aura pas à se préoccuper de l'établissement des futures opérations de maintien de la paix et de leur mode de financement. De même, elle ne cherchera pas à établir une force permanente des Nations Unies, ni d'en arriver à une coordination des unités disponibles.

Nous croyons que ces échanges d'opinions seront fructueux et apporteront beaucoup aux gouvernements qui y auront participé. Il n'est nullement question que la réunion tire elle-même des conclusions de ses délibérations.